

LES PERCEPTIONS DU FRANÇAIS GABONAIS ET LA DISTRIBUTION DES LANGUES AU GABON

Rebecca Mitchell

Newnham College Cambridge

Introduction

En ce qui concerne la linguistique française, le Gabon est souvent négligé, alors que les études sur des pays tels que le Cameroun et la Côte-d'Ivoire foisonnent. Le Gabon est un sujet particulièrement intéressant pour une étude linguistique en raison de sa diversité ethnique et de son taux élevé d'alphabétisation qui le distinguent des autres pays francophones en Afrique. Des facteurs qui prévalent au Gabon, tels que le plurilinguisme, l'absence d'une langue nationale et la fréquence des mariages interethniques, impliquent que l'usage du français s'étend même au sein de la cellule familiale. De plus, l'exode rural a fait de Libreville un creuset où le brassage des ethnies a donné au français un rôle indispensable comme langue véhiculaire.

1.1. Ouvrages existants

La plupart des études existant sur le français gabonais sont des mémoires qui traitent de lexique ou de phonologie et qui d'ailleurs ne sont pas disponibles hors du Gabon.

Moussirou-Mouyama (1984) a innové en matière de sociolinguistique gabonaise en examinant la distribution du français et des langues locales dans à peu près les mêmes domaines que nous examinons dans cet article; pourtant son étude est limitée dans la mesure où les enquêtés sont du sexe masculin et où les données ont été recueillies au moyen d'un questionnaire écrit (ce qui met en question la spontanéité des réponses). En outre, Moussirou-Mouyama tire des conclusions discutables quant au choix de la langue dans certains domaines : l'usage du français « pour aborder une femme » est-il vraiment dû au prestige de cette langue, comme cet auteur le suggère, ou relève-t-il plutôt son rôle de langue véhiculaire ? Plus récemment, le mémoire de Boucher (1998) a cherché à évaluer les attitudes linguistiques d'un groupe de jeunes Librevillois des deux sexes âgés de quinze à trente ans. Si cette étude est bien rigoureuse et originale, les enquêtés ont été abordés au hasard dans la rue et Boucher reconnaît elle-même que la valeur scientifique de ses constatations reste donc assez limitée. De plus, un échantillon prélevé de cette manière empêche de formuler des hypothèses convaincantes quant à l'influence éventuelle de variables tels que l'ethnie et le niveau d'études, qui nous intéressent dans cet article.

1.2. L'échantillon

Dans le cadre de nos recherches doctorales à l'université de Cambridge sous la direction de Mme Wendy Bennett, nous avons effectué une série d'entretiens à Libreville avec 108 locuteurs gabonais des deux sexes sélectionnés selon deux critères spécifiques : leur ethnie et leur niveau d'étude. Les ethnies fang, punu et nzébi ont été choisies en tant que groupes majoritaires. L'échantillon comprend pour chaque ethnie un groupe d'élèves de la classe de sixième, un groupe de la classe de terminale, et un groupe d'adultes ayant achevé des études supérieures. Les locuteurs sont âgés de dix à cinquante-trois ans. Bien que nous n'ayons pas pu déterminer l'appartenance socio-économique de tous les enquêtés avant de mener les entretiens, nous l'avons prise en compte en analysant les résultats de l'enquête : notre échantillon est donc beaucoup plus spécifique et représentatif que ceux des études présentées ci-dessus. Notre article a pour but de sonder la perception du français gabonais chez nos enquêtés : si une variété endogène existe, dans quelle mesure diffère-t-elle du français de France et des variétés du français parlé dans les autres régions francophones d'Afrique ? En outre, en examinant la distribution du français et des langues locales dans des domaines spécifiques, nous tenterons d'évaluer à quel point l'usage des langues au Gabon varie en fonction de l'ethnie ou de l'âge du locuteur, et si cet usage a changé depuis l'étude de Moussirou-Mouyama. Les tableaux que nous avons dressés pour chaque ethnie et chaque tranche d'âge nous permettent d'observer les contrastes de distribution entre les trois ethnies et les tendances d'usage qui se sont manifestées dans les vingt dernières années.

2. La perception d'une variété endogène gabonaise

Nous ne pouvons aborder ici le débat sur l'existence des normes endogènes africaines que de manière très superficielle. Itembo (1999) identifie un français mésolectal au Gabon qui correspondrait à une classe sociale et un niveau d'études moyen et qui constituerait la « norme endogène » ; pourtant, une étude menée par Itembo auprès d'un échantillon d'étudiants universitaires montre que plus de la moitié perçoivent des expressions locales comme propres à la norme standard, ce qui suggère qu'ils ne sont pas conscients de l'existence d'une variété endogène. Cette attitude confirme les constatations de C. de Féral (1994) selon qui les Camerounais ont le sentiment que leur variété du français se rapproche de la norme et est donc plus « acceptable » que d'autres variétés africaines, par contraste avec « l'insécurité linguistique » relevée au Burkina Faso (Prignitz 1994) et surtout au Sénégal, où 73% des enquêtés de Moreau (1994) considèrent que leur variété de français est fort « inférieure » à la norme standard. Boucher (1998) observe la même insécurité au Gabon notamment chez les enquêtés les plus instruits ; nous chercherons donc à déterminer si elle se manifeste dans la même mesure dans notre échantillon d'adultes universitaires et, par ailleurs, si elle est influencée par l'ethnie du locuteur.

2.1. Enquêtes de sixième

En général les enquêtés de la classe de sixième ont eu du mal à percevoir l'existence d'un « français gabonais », par rapport aux enquêtés plus âgés dont la perception des différences entre les variétés de français semble beaucoup plus fine. La moitié des enquêtés de l'ethnie fang prétendent qu'il existe une norme endogène. Bien qu'un nombre important affirme que le français gabonais est identique à celui que l'on parle ailleurs, la majorité reconnaît néanmoins des divergences de prononciation. Deux enquêtés sur dix ont une perception négative du français parlé par les Africains en général, y compris les Gabonais : « les Français le parlent mieux que nous parce que ce sont eux qui nous ont appris le français », alors que certains suggèrent que le français est plus profondément enraciné chez les Gabonais que dans le reste de l'Afrique où les locuteurs « ne sont pas vraiment français. Ils ne parlent pas vraiment le français chez eux ».

Les Nzébis, globalement, semblent davantage conscients de l'existence d'un français gabonais que les Fangs : la moitié des enquêtés de cette ethnie déclarent que leur français représente une variété distincte, la phonologie et le vocabulaire étant les traits les plus distinctifs (p. ex. l'usage de *matiti* (« bidonville »), *makaya* (« homme de la rue »), bien que ce groupe comprenne aussi un enquêté qui signale des différences au niveau de la grammaire. Les Nzébis sont aussi plus disposés que les Fangs à porter des jugements catégoriques sur l'usage au Gabon par rapport à la norme standard et reconnaissent la tendance (largement signalée par les enquêtés plus âgés) chez les Gabonais à imiter cette norme : « il y en a qui essayent de parler bien le français et il y en a qui n'arrivent pas » ; « les Gabonais essayent d'imiter les Français ». Un des enquêtés qui nie l'existence d'une norme endogène suggère par contre une différence entre le français parlé en ville et celui qu'on trouve en province : « ils [les Gabonais] n'ont pas d'accent, peut-être dans les provinces ils ont des accents mais à Libreville je pense qu'il n'y en a pas ».

Les Punus semblent être les plus conscients de l'existence d'une norme exogène : les trois quarts des enquêtés affirment qu'ils ne parlent pas la même variété que leurs voisins francophones, essentiellement du point de vue de la prononciation. Les opinions divergent pourtant quant au prestige du français gabonais : certains trouvent qu'il est inférieur à la norme standard de la France : « on parle un français trafiqué » ; « les Français, c'est leur langue, ils la connaissent bien, par contre, nous sommes comme les Sénégalais-là, nous ne parlons pas souvent bien la langue ». Par contre, une proportion plus élevée des enquêtés critiquent le français « des étrangers », en suggérant que le français gabonais est la variété africaine qui se rapproche le plus de la norme standard : « quand je parle avec eux [des étrangers] ils ne parlent pas bien le français, parfois j'ai du mal à comprendre » ; « c'est très différent... tu peux dire à un Béninois 'tu ne sais pas parler français' » ; « les Sénégalais, parfois leurs mots ne sont pas bien passés ». Une enquête cherche à expliquer cette « supériorité » du français gabonais en signalant que le français est plus profondément enraciné au Gabon qu'ailleurs en raison du système éducatif, qui adhère encore au modèle français et qui a contribué à un taux d'alphabétisation relativement élevé ; par conséquent, à son avis, les Gabonais se conforment bien à la norme standard.

2.2. Enquêtes de terminale

Les locuteurs de la classe de terminale répondent de manière plus complexe puisque la plupart des réponses ne peuvent être réduites à un seul point de vue. Ce qui est frappant, hormis le fait que tous les enquêtés trouvent l'idée d'un « français gabonais » fort amusante, est leur conviction presque absolue qu'une norme endogène existe, alors que les enquêtés de sixième, surtout les Fangs, ont du mal à percevoir une différence entre les diverses variétés du français. Les Fangs de terminale qui n'identifient pas de variété gabonaise distincte reconnaissent pourtant que le français au Gabon se distingue du français des autres régions francophones sur le plan phonologique mais ne pensent pas que cela justifie l'appellation « français gabonais » : « ce n'est pas un français d'un pays ou pas, c'est seulement l'accent qui change ». Une enquêtée soutient que l'absence d'un français gabonais est due au fait que les langues locales sont très nombreuses ; un autre enquêté affirme que « les Sénégalais sont moins francophones que nous » à cause de l'usage du wolof comme langue nationale. Pour la plupart des jeunes de ce groupe, c'est la phonologie et le vocabulaire qui particularisent le français du Gabon : « si je dis 'je suis babou' je suis fauché » ; de plus, certains d'entre eux identifient plusieurs variables qui influencent le vocabulaire et la prononciation, par exemple l'appartenance socio-économique, le niveau d'études, la langue maternelle du locuteur, ainsi que le registre du discours. Un tiers des Fangs tout en reconnaissant l'existence d'un français gabonais le considère comme plus prestigieux et plus désirable que les autres variétés africaines : « en Côte d'Ivoire ils parlent sans article » ; « les Ivoiriens ont un français qui est issu de leur ethnie, un français un peu bizarre comme le francam [le français camerounais] » ; et plus proche de la norme prescrite : « en général [au Gabon] c'est le français que régit l'Académie Française » ; « le français gabonais se rapproche de très près du vrai français de la France » ; « on [les Gabonais] n'a pas d'accent ».

Par contre, les Nzébis qui sont d'avis que le français gabonais correspond à la norme standard sont beaucoup moins nombreux et ne constituent qu'un cinquième du groupe : « les Gabonais s'efforcent à parler le vrai français » ; « le Gabonais c'est quelqu'un qui est très raffiné... le français est une langue bien appréciée par les Gabonais ». Il est frappant en outre que seulement la moitié des enquêtés de cette ethnie reconnaissent l'existence d'une norme endogène, par rapport au groupe fang dont presque tous les enquêtés sont convaincus qu'ils parlent une variété distincte.

Pour la plupart des Punus, les traits lexicaux et phonologiques qui distinguent le français gabonais ne suffisent pas à constituer une « variété » proprement dite, bien que selon certains d'entre eux ces différences soient considérables : « une personne qui n'est pas habituée au milieu gabonais ne peut pas comprendre [le français du Gabon] ». Pourtant, pour d'autres, les Gabonais s'efforcent de suivre la norme prescrite plus que les francophones des pays voisins « qui ont plus contemplé la langue de chez eux ». Un enquêté suggère que le français africain en général doit inévitablement être différent de la norme prescrite : « parler couramment le français c'est très dur... quand ils [les Africains] parlent le français ils le déforment », ce qui rappelle l'insécurité signalée par Moreau dont les enquêtés décrivent le français sénégalais en exactement les mêmes termes : « nous déformons le français » (1994 : 46).

2.3. Enquêtes adultes

L'attitude des adultes dans l'échantillon semble beaucoup plus prescriptive que celles des enquêtés de sixième et terminale. Ils sont en général plus disposés à critiquer le français gabonais, de même que les enquêtés instruits de l'échantillon de Boucher. Cette attitude est sans doute due à leur perception plus fine des normes linguistiques. Plusieurs enquêtés, notamment de l'échantillon fang, décrivent le français gabonais sous l'angle de « fautes » : « il y a des gabonismes, ça peut être des fautes de syntaxe, des fautes de vocabulaire ». Selon ces enquêtés, les « fautes » sont parfois des calques des langues locales, en particulier du fang qui paraît exercer une influence syntaxique beaucoup plus forte sur le français que le punu et le nzébi, phénomène déjà observé par plusieurs auteurs gabonais (Itembo (1999, 2000), Mbondzi (1998), Mézui M'Élla (2001)). Cette influence affecte la syntaxe du français aussi bien que le vocabulaire : les enquêtés citent la confusion entre les pronoms *lui* et *le* « même chez les personnes instruites ». Une enquêtée de ce groupe décrit le français du Gabon comme « un français parasité de structures gabonaises » de ce type, mais affirme que ces « formes déviantes » ne se manifestent que de manière sporadique et surtout chez des locuteurs d'un niveau d'étude bas, et qu'elles sont censurées par la tendance du Gabon à adhérer au système éducatif français et par conséquent à la norme linguistique standard. Les enquêtés qui ne croient pas qu'il existe un français gabonais (un quart de l'échantillon) reconnaissent qu'au Gabon il y a pourtant une certaine créativité lexicale à partir des langues locales mais, à leur avis, elle n'est pas suffisante pour constituer une variété indépendante.

Les Nzébis, par contre, sont beaucoup moins disposés à discréditer le français gabonais que les Fangs. En général ils sont d'avis que, parmi les variétés africaines, le français gabonais est le moins facile à percevoir : « comparé au français africain, ça existe, par rapport au français de la France, ça n'existe pas ». La majorité des Nzébis considèrent que le français gabonais n'est guère éloigné du français de France et qu'à l'oral il est souvent difficile de distinguer entre un Français et un Gabonais. Pour la majorité des enquêtés, le Gabon est un pays « atypiquement francophone » dans ce sens, bien que presque la moitié identifient des différences d'usage selon le registre du discours et la classe sociale du locuteur dans la mesure où les locuteurs moins instruits ont tendance à utiliser des formes basilectales qui s'éloignent de la norme, dont la plupart sont des calques lexicaux des langues locales. Le vocabulaire et la prononciation varient aussi selon l'ethnie du locuteur : « un Fang ne prononce pas un mot français de la même manière qu'un Nzébi ».

Pareillement, un taux élevé d'enquêtés adultes punus soutiennent que le français gabonais se rapproche davantage de la norme standard que les autres variétés africaines : « c'est pas facile d'identifier un Gabonais qui parle à la télé » ; « le Gabonais, c'est celui qui parle le meilleur français », et que cette conformité au standard provient souvent d'un effort conscient : « ils essaient d'utiliser le français de la France ». Selon eux, cette tendance est due pour une part à l'absence d'une langue locale majoritaire telle que le wolof au Sénégal. En tout cas, ils pensent tous que les variations morpho-syntaxiques qui caractérisent le français ivoirien ou camerounais sont largement absentes du français du Gabon ; si elles se manifestent, ce n'est pas de manière constante et cela dépend souvent de l'ethnie ou de la classe

sociale du locuteur. En effet, presque la moitié des enquêtés punus maintiennent que l'ethnie du locuteur comme le registre du discours influencent le vocabulaire.

2.4. Sommaire

En résumé, il semble que l'“insécurité linguistique” signalée dans plusieurs études sur le français africain (celle de Boucher sur le Gabon (1998) y comprise) est absente chez la plupart des enquêtés de notre échantillon : seulement 7,5% des enquêtés dénigrent ouvertement le français du Gabon par rapport à la norme standard, l'impression globale est plutôt d'une certaine fierté vis-à-vis de la créativité lexicale du français gabonais et de sa conformité à la norme standard, notamment parmi les Nzébis. Avec un échantillon relativement petit comme le nôtre, il est cependant difficile de tirer des conclusions définitives quant à la relation entre perception d'une norme endogène et ethnie ou âge du locuteur ; pourtant, nous avons remarqué que les adultes fangs sont les critiques les plus sévères du français gabonais. Cette attitude pourrait être due en partie à la tendance conservatrice largement observée chez les Fangs, normalement vis-à-vis de leur propre langue et culture, mais cette tendance s'étend peut-être également à l'usage du français, d'autant qu'un grand nombre des adultes fangs interrogés proviennent d'un milieu universitaire et seraient donc portés à soutenir la norme standard au détriment du français gabonais. Les adultes fangs sont aussi plus conscients de l'existence d'un français gabonais que les autres enquêtés. Les moins conscients en sont les Nzébis, qui, en général, considèrent que le français gabonais est beaucoup plus proche de la norme standard que les autres variétés parlées en Afrique. En effet nos recherches sur le terrain nous ont amenée à constater que les Nzébis étaient beaucoup moins disposés à mettre en avant leur ethnie que les enquêtés des autres ethnies, ce qui expliquerait leur tendance à embrasser l'usage d'une norme linguistique exogène, tandis que les Fangs adhèrent de manière plus tenace à la culture autochtone. Il n'est pas surprenant que la perception d'une norme endogène augmente en fonction de l'âge du locuteur, à mesure qu'il prend conscience des variations au niveau du lexique et de la prononciation : 61,3% des enquêtés de sixième se déclarent conscients de l'existence d'un français gabonais, alors que c'est le cas de 80% des adultes.

3. La distribution du français et des langues locales

Nous avons cherché à évaluer la variation de français et des langues locales en fonction de l'interlocuteur ou du contexte du discours, en choisissant les domaines suivants : à la maison (avec les parents ou les enfants du locuteur), avec des amis dans un cadre informel, avec des collègues ou camarades de classe, avec un supérieur ou professeur, chez le médecin, dans un bureau administratif, au marché, au village. Pour chaque domaine nous avons demandé à l'enquêté s'il utilisait exclusivement le français ou exclusivement la langue locale ou s'il utilisait les deux, en ce sens qu'il choisit la langue en fonction du contexte du discours, et qu'il mène la conversation entière en cette langue sans alternance codique à l'intérieur du discours, par exemple dans le cas d'un locuteur fang qui s'exprime normalement en français quand il est seul avec son père, mais qui utilise le fang si son grand-père, qui ne comprend pas le français, participe au discours. Nous

utilisons les abréviations L (langue locale), F (français) et A (alternance) et les figures 1, 2 et 3 montrent la distribution dans les moindres détails.

3.1. Enquêtés de sixième

Concernant les enquêtés de sixième, la figure 1 montre qu'aucun d'entre eux ne s'exprime exclusivement en L à la maison. Il est frappant pourtant que l'usage de F soit le plus répandu chez les Fang, ethnie qui tient typiquement à l'usage de L dans la cellule familiale et à la conservation de la culture autochtone. Dans tous les groupes, mais notamment chez les Punus et les Nzébis, plusieurs élèves avouent qu'ils répondent en F quand leurs parents leur parlent en L ; par ailleurs l'alternance codique à l'intérieur de la phrase se produit dans le discours familial de la moitié des Punus et des Nzébis qui utilisent les deux langues. Il n'est guère surprenant que parmi les 14 enquêtés issus d'un mariage mixte la moitié s'expriment uniquement en F à la maison, puisque les mariages mixtes favorisent l'usage du français comme langue véhiculaire au foyer.

Tous les enquêtés sans exception parlent le français avec leurs camarades de classe, tandis que hors du contexte scolaire ils s'expriment aussi bien en L qu'en F avec des amis de la même ethnie. Encore une fois, chez les Fangs l'usage de L dans ce contexte est le moins répandu.

Dans les domaines plus formels, par exemple quand l'interlocuteur est un professeur ou un agent de l'administration, tous les enquêtés sans exception s'expriment en F. Par contre, chez le médecin, certains Nzébis et Punus se déclarent disposés à s'exprimer en L pourvu qu'ils aient quelque relation de parenté familiale avec le médecin.

Le village est le cadre culturellement le plus éloigné de la francophonie : pour tous les groupes, c'est le lieu où l'usage de L est le plus fréquent, et ce pour faciliter les échanges avec des locuteurs âgés et souvent peu scolarisés qui, selon les enquêtés, ont tendance à rejeter la culture occidentale et par conséquent l'usage de F. Le taux d'usage de L est alors le plus élevé chez les Nzébis, tandis que chez les Fangs les proportions d'enquêtés qui parlent L et F sont à peu près égales. Le taux élevé d'usage du français parmi les Fangs dans cet échantillon semble inexplicable, d'autant qu'un seul d'entre eux est issu d'un mariage mixte, et qu'un tiers des enquêtés proviennent d'une classe socio-économique basse et ont acquis le français à l'école en milieu rural, ce qui a tendance à favoriser l'usage de L dans la cellule familiale.

3.2. Enquêtés de terminale

La distribution des langues dans l'échantillon de locuteurs de la classe de terminale est similaire (figure 2), sauf que, notamment chez les Fangs et les Punus, le taux d'usage de L est sensiblement plus élevé en famille et au village que dans l'échantillon de sixième. Par contre, aucun Nzébi ne s'exprime exclusivement en L en famille, bien que presque la moitié utilisent les deux langues selon le contexte. Le taux d'usage de F est le plus élevé parmi les Punus dont un enquêté précise que dans les foyers polyethniques l'usage de L est beaucoup moins fréquent : « comme nous ne sommes pas de même père même mère, ça fait en sorte que nous parlons plus punu ». Parmi les Fangs, l'usage de L dépasse l'usage de F en famille, ce qui est

probablement dû en partie au fait qu'onze des seize enquêtés de ce groupe sont issus d'un milieu rural où la pratique de L est beaucoup plus fréquente qu'en ville.

L'ethnie la plus disposée à communiquer en F avec des amis est l'ethnie punu, tandis que la plupart des Fangs alternent entre L et F. Certains enquêtés choisissent la langue de communication en fonction du cadre discursif : un Fang précise qu'il s'exprimerait en L s'il croisait un ami fang dans son quartier, mais en F s'il se retrouvait avec cette personne à Mbolo (le centre commercial de Libreville et probablement l'endroit le plus occidental de la ville). D'autres enquêtés, notamment les Nzébis, citent le rôle de L comme langue secrète pour véhiculer une conversation confidentielle en présence d'une personne d'une autre ethnie : « si on est d'une autre ethnie on utilise la langue pour embêter les autres ».

Tous les enquêtés de cet échantillon n'utilisent que F pour communiquer avec leurs camarades de classe en raison, selon eux, du brassage ethnique dans les écoles librevilloises : un Punu affirme que « si on parle en langue à l'école c'est villageois, c'est démodé, et on va dire que nous ne sommes pas cultivés ». Aucun enquêté ne communique non plus en L avec un professeur ou dans un bureau administratif, hormis trois Punus qui adopteraient L dans un bureau si l'interlocuteur franchissait le premier pas en les saluant en L. De même, un seul enquêté, d'ethnie fang, parlerait en L chez le médecin.

Au marché, bien que l'abondance de commerçants étrangers implique que l'usage de F est normalement inévitable, de nombreux enquêtés ont tendance à s'exprimer en L afin de négocier le prix et de montrer leur solidarité ethnique avec le vendeur, surtout en province ou sur les marchés monoethniques tels que Nkembo (fang) ou la route du Cap (nzébi). Le taux d'usage de F est le moins élevé chez les Fangs, probablement parce que la plupart des Fangs dans cet échantillon sont originaires de la province monoethnique du Woleu-Ntem, où la langue locale s'impose au marché beaucoup plus qu'à Libreville ou bien dans les provinces polyethniques telles que la Ngounié ou la Nyanga, d'où proviennent plusieurs des enquêtés punus et nzébis.

Au village, aucun Nzébi ne s'exprime en F, même s'il ne maîtrise pas L. La seule enquêtée fang à s'exprimer en F est issue d'un mariage mixte (gabonais/congolais) de classe moyenne et n'utilise que F dans le cadre familial bien qu'elle maîtrise le fang, la langue de sa mère. Les deux Punus qui alternent entre L et F au village sont obligés de le faire en raison de leur faible niveau en L. Les enquêtés trouvent en général que l'usage de F au village est mal perçu, voire censuré : « ils n'aiment même pas qu'on parle le français devant eux » (enquêté fang).

3.3. Enquêtés adultes

Quant aux adultes, un seul Fang communique avec ses parents en F, ayant appris cette langue en famille avant d'aller à l'école. Le reste des enquêtés fangs s'expriment uniquement en L indépendamment du contexte et sans alternance codique. Dans ce sens, les Fangs sont de loin les enquêtés les plus conservateurs, conformément à leur réputation. Par contraste, la moitié des Punus s'expriment en F, y compris des enquêtés issus d'une famille polygame ou d'un mariage mixte. Une enquêtée punu qui utilise L et F signale que son choix de langue dépend de

l'endroit de l'échange langagier : « si ma mère était en ville je parlerais le français avec elle » (tendance que nous avons déjà observée chez un enquêté fang de terminale ci-dessus).

La plupart des enquêtés qui ont des enfants signalent que même s'ils s'expriment en L les enfants leur répondent en F, ce que certains d'entre eux semblent trouver fort regrettable : « ils sont dans un milieu corrompu par l'usage du français, ce n'est pas un milieu sain pour utiliser le fang » (enquêté fang). Ceux qui communiquent en F avec leurs enfants semblent le faire afin de faciliter la vie scolaire de leurs enfants, et à regret : « chez les Punus les parents ne parlent pas leur langue maternelle à leurs enfants et c'est un handicap... quand tu n'as pas de langue maternelle tu es perdu » (enquêtée punu) ; « malheureusement je fais comme tout le monde [en m'exprimant en F] » (enquêtée punu). Les tableaux dans la figure 3 montrent que le taux d'enquêtés qui s'expriment en F avec leurs enfants est à peu près le même dans tous les groupes tandis que les Punus qui s'expriment en L sont peu nombreux.

Quand l'interlocuteur est un ami et que l'échange se déroule dans un cadre informel, l'alternance entre F et L dépasse l'usage de F sauf parmi les Punus où F prédomine. Une enquêtée fang qui utilise exclusivement F affirme que « le français permet de garder une distance ». Les Fangs semblent être particulièrement solidaires concernant leur usage de L avec des amis de la même ethnie : « quand les Fangs se rassemblent ils ne parlent pas français du tout » (enquêtée fang) ; « on nous a toujours taxés de villageois ». Un enquêté punu, par contre, signale que dans ce contexte les Punus sont gênés par l'usage de L, et nous avons perçu une attitude similaire chez les Nzébis souvent peu disposés à manifester leur identité ethnique en s'exprimant en L : « c'est très rare qu'on se dise 'on va parler un peu de nzébi' » (enquêté nzébi). En effet, comme nous avons déjà constaté dans l'échantillon de terminale, plusieurs enquêtés n'utilisent L que pour véhiculer des secrets, notamment les Nzébis : « je ne parle nzébi que parce que je ne veux pas que les autres sachent ce dont je suis en train de parler ».

La solidarité ethnique entre les Fangs est confirmée par le fait qu'un tiers des Fangs ont tendance à s'exprimer parfois en L avec leurs collègues au travail, alors que, dans ce cadre relativement formel, les Punus et les Nzébis s'expriment uniquement en F. Quand l'interlocuteur est un supérieur de la même ethnie, ce sont encore une fois les Punus qui évitent complètement l'usage de L, alors qu'un seul Nzébi s'exprimerait en L si l'interlocuteur commençait le discours en L. Les trois Fangs qui parlent en L dans ce contexte ne le font que si l'interlocuteur franchit le premier pas : « il se met à parler en fang et tu es obligé à continuer en fang », et en fonction du degré de familiarité avec l'interlocuteur.

Dans un bureau administratif, trois Fangs et trois Nzébis s'expriment en L en face d'un seul Punu, afin que l'employé du bureau s'occupe d'eux plus rapidement : « c'est la culture africaine, c'est l'entraide » (enquêté nzébi), alors que certains enquêtés désapprouvent cet usage de L : « c'est comme une forme de prostitution » (enquêté fang). À la mairie à Libreville, une affiche avertit « Veuillez vous exprimer en français », règlement qui, de l'avis de quelques enquêtés, limite la liberté d'expression : « on n'a pas le droit de s'exprimer dans la langue maternelle et ça me gêne » (enquêté nzébi). Dans presque tous les cas, il faut que ce soit

l'interlocuteur qui établit la conversation en L, ou du moins qu'il soit réceptif à une salutation en L.

Chez le médecin, la situation n'est guère différente, et ceux qui seraient disposés à s'exprimer en L le feraient en fonction de leur degré de familiarité avec le médecin. Un enquêté fang, qui est lui-même médecin, signale l'importance de savoir communiquer en L avec des patients âgés qui souvent s'expriment en fang plus facilement et plus librement qu'en F.

À la différence de ce que nous trouvons chez les enquêtés de terminale, parmi les adultes la langue la plus usitée au marché par les Punus est F tandis que les Fangs et les Nzébis utilisent L autant que F afin de négocier plus efficacement. Une enquêtée fang née et élevée à Libreville explique : « j'ai du mal à parler le fang avec quelqu'un avec qui je n'ai pas de parenté », alors que les enquêtés fangs qui ont vécu dans un milieu monoethnique sont plus enclins à l'usage de L au marché.

Au village, L règne en absolu pour toutes les ethnies, malgré le commentaire d'une enquêtée fang : « les vieillards chez les Fangs ne s'intéressent pas du tout au français, chez les Punus ce n'est pas du tout comme ça ». Les enquêtés en général affirment que les personnes âgées se sentent insultées si on leur parle en F, même s'ils le comprennent : « ce n'est pas poli chez nous quand les grands parlent en langue de parler en français » (enquêtée punu) ; « les vieilles femmes prennent souvent mal le fait qu'on aille leur parler en français » (enquêtée fang).

4. Conclusion

Au terme de cette étude, si nous comparons nos données (en gras ci-dessous) avec celles de Moussirou-Mouyama (1984) nous observons une forte croissance de l'usage de F alors que le taux d'usage exclusif de L a baissé :

Bureau administratif	10.8% L 0% L	69.2% Fr 89.0% Fr	11.0% A
Amis en brousse (Au village)	85.4% L 88.1% L	2.3% Fr 5.5% Fr	3.8% A 6.4% A
Camarades (Collègues) (Amis)	12.3% L 0% L 0% L	50.8% Fr 96.3% Fr 56.9% Fr	2.3% A 3.7% A 44.0% A
Patron/maître (d'école) (Supérieur/professeur)	9.2% L 0%L	59.2% Fr 95.4% Fr	4.6% A
A table : (A la maison)	89.3% L 31.2% L	1.5% Fr 42.2% Fr	2.3% A 26.6% A

La différence entre nos chiffres et ceux de Moussirou-Mouyama confirme que la distribution des langues au Gabon est en train de changer au détriment des langues locales. En effet, le taux d'usage de ces langues est nettement plus faible chez les enquêtés plus jeunes dans notre échantillon, même parmi les Fangs, traditionnellement perçus comme protecteurs de leur identité ethnique. Il semble

qu'il y ait une relation assez nette entre ethnie et choix de langue : dans la plupart des domaines, ce sont les enquêtés fangs qui manifestent la tendance la plus forte à s'exprimer en L, même dans un contexte relativement formel. Parmi les Punus l'usage du français est très fréquent dans toutes les tranches d'âge et globalement le français est de plus en plus important dans la cellule familiale, le dernier bastion de la langue maternelle. Le fait que les Nzébis soient généralement peu disposés à manifester leur appartenance ethnique en s'exprimant en nzébi est peut-être attribuable à une certaine insécurité ethnique que nous avons constatée sur le terrain. Certains Gabonais affirment qu'en général on tient l'ethnie nzébi en basse estime : « les Nzébis sont des gens sans valeur... à l'époque de nos grands-parents, personne ne voulait se marier avec un Nzébi » (enquête eshira) ; « si quelqu'un ne sait pas faire la cuisine par exemple on dit qu'il doit être nzébi » (enquête punu) ; « ils [les Punus et les Nzébis] ont la mentalité de la brousse » (enquête obamba). De telles affirmations sont pourtant réfutées par nos enquêtés nzébis.

L'usage croissant du français dans la sphère familiale aurait un rapport direct avec la mondialisation et l'ouverture culturelle qui en résulte, et aussi avec la tendance à considérer le français (et de plus en plus l'anglais) comme la clef de la réussite scolaire, universitaire et professionnelle. Alors que la majorité des adultes interrogés dans notre enquête sont nés en province, les enquêtés de sixième sont pour la plupart nés à Libreville de parents qui ont émigré dans la capitale, et qui parfois ne sont plus en contact avec la famille étendue au village : par conséquent, les enquêtés plus jeunes ne disposent ni des ressources ni de la motivation à apprendre la langue de leur ethnie. La haute fréquence des mariages mixtes à Libreville est encore un facteur qui renforce l'usage du français en famille comme langue véhiculaire, et les locuteurs issus de tels mariages sont particulièrement nombreux parmi les enquêtés plus jeunes.

L'avenir des trois langues gabonaises qui figurent dans notre étude est difficile à prédire avec certitude à partir de notre échantillon relativement limité. De plus les données sont contradictoires : les enquêtés qui revendiquent l'enseignement des langues gabonaises à l'école sont souvent ceux qui avouent sur un ton penaud qu'ils ne s'expriment qu'en français à la maison et que leurs enfants n'ont que des connaissances très superficielles de la langue dite « maternelle ». Il reste à approfondir dans un article à paraître les attitudes des enquêtés quant à la place actuelle du français et la conservation des langues gabonais, mais notre enquête montre nettement qu'aujourd'hui au Gabon la suprématie linguistique du français est un fait avéré.

Bibliographie

- BOUCHER, K. (1998). *Langues et identité culturelle des jeunes Librevillois de 15 à 20 ans – une enquête de terrain*, Mémoire de DEA, Université de Paris III.
- DE FERVAL, C. (1994). « Appropriation du français dans le sud du Cameroun », *Langue française*, 104, pp. 37-47.
- ITEMBO, G. (1999). *Normes endogènes du français : problèmes identitaires et institution scolaire à Libreville*, Mémoire de maîtrise, Université Omar Bongo.

- ITEMBO, G. (2000). *Les étudiants gabonais face aux normes : pratiques et représentations*. Mémoire de DEA, Université de Provence.
- MBONDZI, J. (1998). *La syntaxe du français des élèves du cours moyen de Libreville : cas de l'école publique Martine Oulabon*, Mémoire de maîtrise, Université Omar Bongo.
- MEZUI M'ELLA, M. (2001). *Eléments de syntaxe du français parlé par des commerçants du marché de Mont Bouët à Libreville*, Mémoire de maîtrise, Université Omar Bongo.
- MOREAU, M-L. (1994). « 'Nous avons la langue trop épaisse' ou comment être un francophone sénégalais », *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, 20, 1-2, pp. 45-56.
- MOUSSIROU-MOUYAMA, A. (1984). *La langue française au Gabon : contribution sociolinguistique*, Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Paris V.
- PRIGNITZ, G. (1994). « 'Si tu connais pas gros français-là, tu gagnes pas travaillé' – les mots d'insécurité linguistique dans la communauté francophone au Burkina-Faso », *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, 20, 1-2, pp. 71-83.